



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 25 MARS 2026 À 9 H 01

CE-20260325-699

ADOPTION - SECOND PROJET DE RÉOLUTION AUTORISANT
UN PPCMOI - LOT 1 442 749

ATTENDU QUE la Ville de Laval a adopté le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge à ce règlement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adopter un second projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de rendre conforme l'agrandissement du bâtiment principal et le remplacement des matériaux de revêtement extérieur sur le lot 1 442 749 du cadastre du Québec, situé au 112, 90e Avenue, et de façon précise, d'y permettre:

une emprise au sol maximale, pour le bâtiment principal, de 34 % au lieu de 30 %;

au plus 4 matériaux de revêtement extérieur sur l'ensemble des façades du bâtiment principal au lieu de 3.

COPIE CONFORME

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe
Me Annie Fortin, greffière adjointe par intérim
Me Christopher Griffin, greffier adjoint substitut

Page 1 de 2



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE
DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 25 MARS 2026 À 9 H 01**

CE-20260325-699

ADOPTION - SECOND PROJET DE RÉOLUTION AUTORISANT
UN PPCMOI - LOT 1 442 749

(SD-2026-1397)

COPIE CONFORME

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe
Me Annie Fortin, greffière adjointe par intérim
Me Christopher Griffin, greffier adjoint substitut

Page 2 de 2